



RAPPORT D'ACTIVITE

2022

**Représentation européenne
des institutions françaises de sécurité sociale**

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE	2
PRESENTATION DE LA REIF.....	3
<i>Rôle et fonctionnement de la Reif</i>	<i>3</i>
<i>Gouvernance et organisation.....</i>	<i>3</i>
<i>Missions.....</i>	<i>4</i>
<i>Actions clés 2022.....</i>	<i>5</i>

LE MOT DE LA PRESIDENTE



L'année 2022 a une fois de plus été riche en défis européens pour les organismes de sécurité sociale. Le retour à la normale qui aurait été permis par la fin de la crise sanitaire n'a pas eu lieu. Les citoyens et les régimes de protection sociale ont continué de subir les effets sociaux et sanitaires de la pandémie, même une fois la Covid devenue « sous contrôle ». Las, ils ont été mis davantage sous pression par les conséquences de la guerre en Ukraine : accueil des déplacés, renchérissement du prix de l'énergie, inflation.

Les institutions de sécurité sociale comme, individuellement, nombre de citoyens, ont répondu présent pour relever ce défi. Une fois de plus mise à l'épreuve, la solidarité européenne, n'a pas flanché, preuve s'il en faut qu'il s'agit d'une valeur cardinale au sein de notre continent. L'Union européenne a su se mobiliser rapidement sur tous les fronts : déblocage d'une aide massive à l'Ukraine et soutien politique, mais également nombreuses propositions en appui aux États membres. L'accueil des réfugiés a été accompagné (activation du mécanisme de protection temporaire et mise à disposition de soutien financier et technique), des mesures visant à corriger les marchés de l'énergie et accroître l'indépendance européenne proposées avec RepowerEU notamment.

Ses priorités une fois de plus contraintes par l'actualité internationale, l'Union n'a pas pu présenter l'ensemble de propositions inscrites à son programme de travail 2022. La Reif attendait notamment la révision du cadre pharmaceutique général, crucial pour l'accès aux médicaments et la soutenabilité des systèmes de sécurité sociale, de nouveau repoussée. Le groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État providence en Europe a lui aussi décalé la publication de son rapport.

Année charnière entre deux crises pour l'Union européenne, 2022 fut également celle de nombreux changements pour la Reif. Avec l'affiliation de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic), elle a développé son assise et couvre désormais l'ensemble des risques. La Reif a emménagé dans de nouveaux locaux, au cœur du quartier européen, avec certains de ses principaux partenaires : plateforme européenne de la protection sociale (Esip), sécurité sociale autrichienne (DVSV), retraite des indépendants allemands (ABV). Enfin, l'équipe a également été renouvelée et les portefeuilles repensés afin d'intégrer les thématiques chômage et autonomie mais également d'octroyer une place nouvelle au suivi des questions numériques. J'en profite pour remercier, au nom de l'ensemble des membres, Arnaud Emeriau et Audrey Tourniaire pour leur investissement de long terme au sein de notre association et leur souhaiter le meilleur pour leurs nouveaux défis professionnels.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de la Reif pour la confiance qu'ils ont décidé de me renouveler en me confiant la présidence de notre représentation. Face aux défis toujours plus nombreux auxquels l'Union européenne et les organismes de sécurité sociale font face, je suis convaincue que notre maison commune reste le forum le plus pertinent pour défendre les valeurs et bonnes pratiques de la sécurité sociale française et contribuer, avec nos homologues, à défendre une Europe qui protège dans un monde en mutation.

Isabelle Sancerni

Présidente de la Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif)

PRESENTATION DE LA REIF

ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA REIF

La Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif) a été créée en mai 2003 dans le cadre de l'Agence pour le développement des relations internationales. Sa création a répondu à l'essor de la problématique de la politique sociale européenne qui ne s'est pas strictement limitée aux prérogatives fixées dans les Traités. En effet, si les États membres sont libres d'organiser leurs systèmes de sécurité sociale, la législation européenne, liée à la mise en œuvre du marché intérieur, a un impact direct sur les législations applicables en matière de sécurité sociale. La Reif reste ainsi particulièrement attentive aux évolutions réglementaires européennes concernant l'accès à la protection sociale, la coordination des systèmes de sécurité sociale, le détachement des travailleurs, la santé et les médicaments mais aussi les questions numériques, les retraites ou encore la santé et la sécurité au travail (STT). C'est parce qu'elles ont pris conscience de l'importance déterminante des débats et négociations qui se tiennent à Bruxelles et des effets sur leur propre fonctionnement que les organismes français ont décidé de mettre en place cette représentation qui intervient en complémentarité de la représentation permanente de la France à Bruxelles.

La Reif regroupe toutes les branches du régime général, des régimes professionnels ainsi que des structures spécialisées : l'assurance maladie (Cnam), la retraite (Cnav), la famille (Cnaf), le recouvrement (Acoss), l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA), la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss) et le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss).



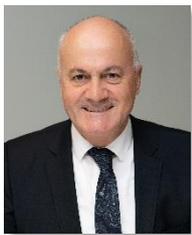
GOVERNANCE ET ORGANISATION

La Reif est présidée par **Isabelle Sancerni**, présidente du Conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), accompagnée des vice-présidents **Eric Blachon**, président du Conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), **Thibault Lanxade**, président du conseil d'administration de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Urssaf Caisse Nationale) et **Pascal Cormery**, président de la Caisse centrale de la MSA (CCMSA). **Fabrice Gombert**, président du Conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), est trésorier de la Reif.

Les caisses de sécurité sociale française assurent collectivement et directement le pilotage de la Reif ainsi que la détermination de ses missions et des orientations de son action, fixées en Conseil d'administration.

Les directions (ou missions) des relations internationales et européennes au sein des organismes membres assurent le lien entre le niveau national et le niveau européen. La Reif permet à ces organismes et à leurs réseaux de faire remonter leurs analyses et positions auprès des décideurs européens (Commission européenne, Parlement européen, Conseil via la Représentation permanente française), forte de l'expertise dont les organismes sont les seuls à disposer et ce en amont de la publication des textes législatifs.

Le centre d'opérations de la Reif est installé à Bruxelles, au cœur du quartier européen. Elle partage ses bureaux avec la plateforme européenne des institutions de protection sociale (Esip) et les représentations de la sécurité sociale autrichienne (DVSV) et de la retraite des professions libérales allemandes (ABV). Son équipe de trois personnes est composée d'une déléguée permanente, [Anne-Claire Le Bodic](#), et de deux chargés de mission, [Benjamin Malliart](#) et [Adèle Le Bihan](#).



Eric Blachon
Vice-Président



Thibault Lanxade
Vice-Président



Isabelle Sancerni
Présidente



Pascal Cormery
Vice-Président



Fabrice Gombert
Trésorier

MISSIONS

La Reif a trois grandes missions :

- Faire connaître, promouvoir et défendre auprès des interlocuteurs européens, les valeurs et les principes du système de protection sociale français : la solidarité, la qualité et l'égal accès de tous aux prestations de sécurité sociale ainsi que l'organisation de son système et de ses intérêts financiers ;
- Assurer une veille active sur les évolutions de la construction juridique européenne pouvant avoir des conséquences sur les politiques sociales mises en œuvre par la Sécurité sociale ou leurs modalités de gestion ;
- Alerter et mobiliser, en tant que de besoin, les membres sur les sujets en question.

ACTIONS CLES 2022

Organisation de la conférence Reif « Accompagner les générations : un enjeu pour la sécurité sociale en France et en Europe »



La Reif a organisé, le 25 mars 2022, une conférence de haut niveau au Comité économique, social et environnemental (CESE) avec la labellisation de la présidence française de l'Union européenne. Le secrétaire d'État aux Affaires européennes Clément Beaune, le commissaire européen Nicolas Schmit, le président de la commission Emploi et affaires sociales du Parlement Dragos Pislaru et la vice-présidente du CESE Martine Vignau ont introduit la journée d'échange qui a rassemblé, à Paris et en ligne, plus d'une centaine de personnes.

Des tables rondes ont permis de faire dialoguer organismes de sécurité sociale, autorités nationales, institutions internationales et européennes autour de quatre thématiques : les défis liés au vieillissement de la population ; le rôle des politiques familiale et de l'emploi dans la lutte contre la pauvreté ; l'accès aux médicaments et les mécanismes de régulation des prix ; la réduction de la concurrence sociale via une mobilité juste et équitable.

Les enseignements tirés et perspectives ouvertes par ce débat nourriront les travaux de la Reif pour les années à venir. Ils ont notamment abondé ses réflexions et contributions dans le cadre de la préparation du rapport du groupe de haut niveau

sur l'avenir de la protection sociale et de l'Etat providence en Europe.

Défense de la spécificité des organismes de sécurité sociale dans la discussion de la directive sur le devoir de vigilance

Dans le cadre de sa proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises, la Commission proposait de considérer les institutions de retraite de premier pilier comme des entreprises. Pour la Reif, cette proposition va non seulement contre la compétence des États membres d'organiser leur sécurité sociale mais également à l'encontre de la jurisprudence constante de la Cour de justice de l'Union européenne. Elle a rappelé, dans une position publiée en août 2022, la spécificité des organismes de sécurité et appelé à leur retrait du champ d'application de la directive. Cette position a été discutée avec les homologues européens de la Reif et relayée lors de rendez-vous avec les autorités françaises et des eurodéputés impliqués dans le dossier.

Les discussions se poursuivant en 2023 au Parlement et au Conseil, la Reif continue sa veille active sur ce dossier.

Participation à la consultation sur la Stratégie européenne sur l'accueil et les soins



La Commission européenne a consulté les parties prenantes sur sa future Stratégie européenne sur

l'accueil et les soins. Ce fut l'occasion pour la Reif de réaffirmer, dans une position adoptée en mars 2022, le rôle clé joué par les organismes de sécurité sociale en la matière mais également leurs attentes en matière de soutien par l'Union européenne. Ils ont notamment exprimé le besoin de définir des objectifs clairs et ambitieux, la nécessité de mettre en place des indicateurs ciblés et harmonisés et la revendication d'un meilleur accès aux fonds européens pour garantir l'accès effectif aux soins.

Publiées par l'exécutif européen en septembre 2022, les deux propositions de recommandations, portant sur l'accueil du jeune enfant d'une part et les soins de longue durée d'autre part, ont été adoptées par le Conseil en décembre. Elles ont fait l'objet d'une synthèse et d'une analyse à l'attention des membres via des Reif-Flash dédiés.

Réponse à la consultation sur les évaluations des effets redistributifs des politiques nationales

Les membres de la Reif ont accueilli favorablement l'initiative proposée visant à encourager les États membres à réaliser des évaluations ex ante de leurs politiques publiques afin de rendre compte de leurs impacts sur les ménages en termes de redistribution des richesses et donc de contribution à la réduction des inégalités sociales. L'adoption de lignes directrices pour la tenue de ces évaluations permettrait d'assurer la qualité et la comparabilité des résultats obtenus facilitant ainsi leur partage et leur utilisation par des organismes homologues au sein de l'UE.

Mettant en avant leurs pratiques respectives quant à l'utilisation de modèles de microsimulation pour éclairer l'adoption et le suivi de la mise en œuvre des politiques publiques, les caisses françaises de sécurité sociale ont souhaité que la Commission prenne en compte dans sa communication le respect de principes déontologiques dans la tenue et l'analyse des

évaluations menées, l'accès aux données et de leur qualité, le développement et l'utilisation d'outils garantissant la transparence dans les processus d'évaluation ou encore la diffusion des résultats des études.

Initiation d'un débat sur la lutte contre la fraude



Dans le cadre des travaux du comité en charge des questions de famille et d'inclusion sociale (FaSI) d'Espip, des travaux ont été initiés sur la lutte contre la fraude transfrontalière pour faire un état des lieux des moyens et pratiques au sein des différents États membres. Un questionnaire a ainsi été lancé à l'automne 2022 afin de récolter auprès de chacun des membres du FaSI des informations sur la manière dont ils luttent contre la fraude aux prestations transfrontalières, notamment autour de l'accès aux informations sur les sites internet et les services nationaux (compte bancaire), l'identification de la fraude transfrontalière et la coopération (typologie, coopération entre institutions et nouveaux bénéficiaires) et les besoins opérationnels.

Poursuite des réunions du Spog

La Reif a poursuivi l'organisation du *Social Policy Officers Group* (Groupe des chargés d'affaires sociales, Spog), groupe d'échange informel qu'elle a initié en février 2020 et qui réunit une vingtaine d'organisations (ONG, organismes européens non lucratifs, homologues de la Reif, partenaires

sociaux européens et nationaux représentés à Bruxelles) pour échanger, tous les deux mois, autour des principales actualités européennes en matière sociale. Les participants ont notamment pu échanger, en 2022, sur la Stratégie sur l'accueil et les soins, les conséquences sociales de la directive travail de plateforme, les politiques relatives au handicap ou encore la dimension sociale de la transition verte.

Lancement des travaux sur Europe interopérable



En novembre 2022, la Commission a présenté une proposition de Règlement pour une Europe interopérable accompagnée d'une communication, visant à mettre en place des règles communes afin de promouvoir l'interopérabilité transfrontière du secteur public des États membres de l'UE. Il s'agit de mettre en place un écosystème de solutions d'interopérabilité du secteur public encadré par une gouvernance structurée. Le projet de législation prévoit deux obligations importantes à l'égard des organismes du secteur public : d'une part l'évaluation ex ante de l'interopérabilité transfrontière, d'autre part le partage et la réutilisation des solutions d'interopérabilité entre ces organismes.

La proposition a fait l'objet d'un Reif-Flash, qui a permis d'initier une évaluation, par les membres Reif, de l'impact de ce texte sur leurs organismes respectifs. Plusieurs éléments ont été soulignés, y compris les ressources à mobiliser en termes de main-d'œuvre et de coûts de mise en conformité ainsi que le délai de mise en œuvre du règlement

jugé trop court. La Reif reste en contact avec la Commission et les autorités françaises en charge du dossier.

Participation de la Reif aux travaux Esip sur la révision du cadre pharmaceutique de l'UE aux consultations sur le cadre pharmaceutique de l'UE

La Reif est engagée, depuis l'annonce au début du mandat de la Commission von der Leyen de l'ambition d'une révision en profondeur du cadre pharmaceutique, dans les travaux préparatoires à celui-ci ; elle a notamment contribué, en propre ou via la plateforme européenne de la protection sociale Esip, à plusieurs consultations publiques sur le sujet. La Reif met en particulier en avant la nécessité de mieux diriger les incitations financières, de mettre en place des dispositifs permettant l'arrivée rapide des génériques et biosimilaires sur le marché ou encore de renforcer la transparence des prix pharmaceutiques, en particulier lorsqu'un produit a fait l'objet d'un soutien public.

En 2022, elle a participé, aux côtés de la Cnam, aux groupes de travail et échanges organisés par Esip et par le Medev en vue d'élaborer des propositions plus particulières pour la révision des règlements consacrés aux médicaments orphelins et pédiatriques. Avec d'autres organismes payeurs européens, la Reif demande notamment une révision des seuils de prévalence, une meilleure définition des « bénéfiques importants » ou encore le renforcement et l'opérationnalisation des critères utilisés pour maintenir l'exclusivité de marché d'un médicament.

Participation au séminaire Europe de la CCMSA



La Caisse centrale de la mutualité sociale agricole organisait, le 30 septembre 2022, un séminaire sur l'Europe à l'attention de ses élus. A l'invitation du président Pascal Cormery et du directeur général François-Emmanuel Blanc, plusieurs représentants des fédérations européennes et internationales dont la CCMSA est membre ont présenté leur structure et leurs activités et dialogué avec les membres des instances de la caisse. Olivier Corbobesse, secrétaire de la Reif et directeur de la mission des relations européennes, internationales et de la coopération de la Cnaf, a introduit le fonctionnement et les missions de la Reif avant d'illustrer plusieurs actions de lobbying. La déléguée permanente Anne-Claire Le Bodic, également vice-présidente d'Esip, a présenté la plateforme européenne en soulignant la complémentarité des actions entre la Reif et Esip. L'Association internationale de la mutualité (AIM), l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) et le Réseau européen de la protection sociale agricole (Enasp) ont également exposé leur structure et leurs activités. Les participants et panelistes ont pu largement débattre de l'impact des politiques européennes sur la protection sociale française et/ou agricole.

Animation d'une session de formation des élèves dirigeants de la sécurité sociale

La déléguée permanente de la Reif a animé, les 30 novembre et 1er décembre 2022, une session de

la formation initiale des élèves dirigeants de la sécurité sociale (EN3S) dédiée aux perspectives européennes de leur métier. La première matinée a permis une introduction au fonctionnement de l'Union européenne, aux politiques sociales et sanitaires et aux dossiers actuels. Elle a été suivie par des interventions offrant des perspectives comparatives (Europe scandinave et Autriche notamment) ainsi que des éclairages offerts par l'Urssaf Caisse Nationale, la DSS/DACI et le CNSE sur leurs métiers et les outils mis en place pour gérer la mobilité européenne dans le cadre des règlements et directives applicables à la sécurité sociale. Ce module visait à illustrer combien les politiques européennes, malgré la compétence exclusive des États membres en matière d'organisation de leur système de sécurité sociale, sont susceptibles d'affecter les missions et le fonctionnement de la sécurité sociale française, et ce à tous les échelons.



Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale

Rue Montoyer 40, 1000 Bruxelles, Belgique
info@reif-eu.org

La Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne. Aujourd'hui, elle regroupe toutes les branches du régime général, des régimes professionnels ainsi que des structures spécialisées : l'assurance maladie, les accidents du travail et maladies professionnelles (Cnam), la retraite (Cnav), la famille (Cnaf), l'autonomie (CNSA), le recouvrement (Urssaf Caisse nationale, anciennement Acof), l'Union interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic), la Mutualité sociale agricole (CCMSA), l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss), le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss) et la Caisse de retraite du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile (CRNPAC). La Reif dispose d'un bureau de représentation permanent à Bruxelles.

Vous pouvez suivre l'actualité de la Reif sur son site internet : www.reif-eu.org, sur LinkedIn : #REIFSecu et sur Twitter : @REIFSecu.

